



Montreuil, le 24 janvier 2018

Motion de soutien aux personnels de l'administration pénitentiaire

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous suivons les événements au sein de l'administration pénitentiaire depuis maintenant 10 jours.

En effet, l'agression de travailleurs, particulièrement exposés, aux conditions de travail particulièrement dégradées, ne peut nous laisser indifférents. Chaque jour, des fonctionnaires des trois versants de la Fonction Publique, assurent des fonctions de protection des citoyens, au travers de milliers de missions. Celles des agents de l'administration pénitentiaire sont capitales.

Ils sont garants de la protection des citoyens, mais aussi de celle des détenus et bien entendu de leurs collègues. Aujourd'hui, les effectifs, les conditions de travail et les moyens, ne leur permettent plus d'assurer cette sécurité. Pourtant voilà des mois qu'ils alertent les pouvoirs exécutifs et législatifs !

La situation n'est plus tenable et les agressions qui se multiplient doivent alerter Madame la Ministre. Elle est responsable pénalement de la santé physique et mentale des agents de l'administration pénitentiaire. Chaque fonctionnaire de l'État doit pouvoir exercer ses missions sereinement et rentrer vivant à la maison le soir !

C'est pourquoi nous demandons aux responsables de cette administration d'entendre et de répondre positivement aux revendications légitimes des personnels. Nous apportons notre soutien indéfectible aux agents de l'administration pénitentiaire actuellement en lutte et aux syndicats qui assurent les négociations, et au tout premier rang la CGT.

Toute sanction disciplinaire et toute violence des forces de l'ordre doivent être proscrites, sauf à vouloir envenimer un conflit déjà très rude pour les hommes et les femmes engagés à 200 % dans leur métier.

Salutations fraternelles,

Manuela DONÀ
Secrétaire générale de la CGT Douanes